

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

23<sup>ème</sup> année - N° 4363 - Vendredi 21 Avril 2023 - Prix : 200 Fc

**AFFAIRE NAZRA**

## La Comred exige une commission d'enquête indépendante



**SOCIÉTÉ**

**Nazra placée en mandat de dépôt**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**29 Ramadan 1444**

**Prières aux heures officielles  
Du 21 au 25 Avril 2023**

**Lever du soleil:**

**06h 12mn**

**Coucher du soleil:**

**17h 59mn**

Fadjr : 05h 01mn

Dhouhr : 12h 12mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 02mn

Incha: 19h 20mn



## SOCIÉTÉ

## Mbatsé et Ntakoudja approvisionnés en eau potable chaque troisième jour

*Les habitants de Mbatsé et Ntakoudja dans la commune Moimbassa vivent une pénurie d'eau depuis deux ans. La SONEDE vient de réaliser quelques travaux permettant actuellement à cette communauté d'avoir l'eau de robinet tous les troisièmes jours. C'est un soulagement car précédemment ces deux localités de Mohéli étaient alimentées 2h de temps, une nuit sur trois.*

Le réseau d'adduction d'eau de Hoani qui devait alimenter Mbatsé et Ntakoudja n'arrive plus à satisfaire la demande et devient en plus une source de conflit entre Hoani et ses voisins. L'agglomération de la commune augmente de jour en jour et le

problème d'alimentation en eau ne fait que s'empirer. La distribution par la SONEDE (société nationale d'exploitation et de distribution des eaux) se faisait jusqu'alors en 2 heures de temps, une nuit sur trois.

Quelques réhabilitations ont été effectuées par la société et actuellement, la population lance un petit ouf de soulagement. « Il y a un programme précis pour approvisionner en eau Mbatsé et Ntakoudja. Chacune de ces localités aura droit à l'eau tous les troisièmes jours. Pour nous c'est une satisfaction » témoigne Sadanally Hamid de Mbatsé.

Une satisfaction de la population surtout en ce mois de ramadan où ce liquide précieux est beaucoup sollicité. Cependant pour certains, malgré cette irrégularité, les factures mensuelles restent toujours à la hausse sans tenir compte de ces interruptions.



« Nous avons de l'eau seulement 15 jours dans un mois. Mais nous payons toujours des factures chères. En plus les techniciens de cette société ne contrôlent pas convenablement la qualité de l'eau avant sa distri-

bution dans le réseau. Souvent nous buvons de l'eau au goût très amer. S'il y'a des gens qui se réjouissent de cette situation pas mois en tout cas », lance très en colère Hadidja Saïd de Ntakoudja.

Les problèmes d'eau sont devenus monnaie courante à Mohéli tout comme dans les autres régions du pays. Pendant ce temps, un projet intitulé Approvisionnement en eau résilient au climat financé par le Fonds vert pour le climat dans l'objectif de réhabiliter le réseau d'eau de Djoiezi et Mbatsé n'a toujours pas démarré pourtant on n'en parle depuis plus de 3 ans.

Riwad

## OPÉRATION WUAMBUSHU :

## La société civile appelle à la mobilisation ce vendredi

*La société civile appelle à une deuxième manifestation ce vendredi pour dénoncer l'opération Wuambushu, du nom de ce projet d'expulsion massive des Comoriens de Mayotte que la France considère comme des sans-papiers.*

Si la classe politique, excepté le gouvernement d'Anjouan, fait son timide face à l'opération d'expulsion des Comoriens de Mayotte considérés comme des sans-papiers par la puissance occupante, la société civile, elle, n'en démord pas. Une semaine ou presque après le rassemblement tenu au Foyer des femmes de Moroni, les organisations de la société civile à la tête desquelles le Comité Maoré ont lancé un appel à la mobilisation ce vendredi 21 avril. Contrairement à la fois dernière, un cortège est prévu entre le palais du peuple de Hamramba et la place de de l'Indépendance. « Contre les déplacements forcés d'une partie de la population de notre pays !!! », tel est un des slogans choisis par les organisateurs.

« Nos proches meurent chaque jour [dans le bras de mer entre Anjouan et Mayotte] et cela n'émeut personne », regrette le gouverneur d'Anjouan, Anissi Chmassidine, dans une vidéo devenue virale. Seule autorité à avoir le courage de taper du poing sur la table face à ce projet d'expulsions qui risque d'étouffer Anjouan et plus largement tout le pays s'il est réalisé, le gouverneur se joint à la société civile et appelle, lui aussi, quoique indirecte-

ment, à la mobilisation. « Avons-nous les pieds et poings liés ? », interroge-t-il.

Il faut noter que malgré les quelques cris d'orfraies la France semble décidée à aller jusqu'au bout. Selon nos confrères de Mayotte la lère, un vol avec une centaine de policiers devant prêter main forte était attendu avant-hier à Mayotte. L'opération comorienne dénonce l'Accord entre la France et les Comores de juillet 2019 qui, aux yeux des opposants, donnerait à la France une légitimité pour mener ses opérations d'expulsion vers les autres îles de l'Union des Comores.

Andjouza Abouheir



Image d'illustration



B. P. 1003 & 2514  
Tél/Fax : 73 14 68  
Directeur Général

### Communiqué sur les problèmes d'énergie sur l'aéroport international Moroni-Prince S. Ibrahim de la mi-mars jusqu'à la mi-avril 2023

L'aéroport international Moroni-Prince S. Ibrahim a connu des difficultés d'alimentation électrique de la mi-mars à la mi-avril 2023, dues aux délestages de la SONELEC, source principale d'alimentation électrique de l'aéroport, et aux défaillances des groupes électrogènes de la société qui constituent la source d'alimentation auxiliaire.

Cette situation a affecté négativement l'exploitation de l'aéroport, nos clients, prestataires de services, usagers, et employés. La société « Aéroports des Comores » (ADC) tient à présenter ses très sincères excuses à toutes les personnes physiques et morales concernées pour les perturbations de l'exploitation qui en ont

résulté, et les gênes occasionnées.

ADC informe également l'ensemble des partenaires, clients, prestataires de services, usagers et employés que les mesures suivantes sont mises en œuvre pour remédier aux carences constatées en matière de fourniture et de disponibilité d'électricité et limiter autant que possible leurs répétitions :

1) Acquisition et installation d'un groupe électrogène de 275 KVA, opérationnel depuis le **vendredi 14 avril 2023**,

2) Lancement des travaux de réparation des groupes électrogènes précédemment en service pour augmenter la capacité de production d'électricité de 300 KVA supplémentaires, à partir de la fin mai

2023, et

3) Acquisition d'un système d'alimentation ininterrompue (onduleurs) d'une capacité de 48 KVA et d'une autonomie de 3 heures pour y raccorder les équipements essentiels à l'exploitation. Ces onduleurs sont actuellement sous douane et seront installés dès que les formalités douanières seront complétées.

ADC renouvelle ses remerciements l'ensemble de ses partenaires, clients, prestataires de services, usagers et employés pour leur compréhension et soutien continu.

Maamoune Chakira

## AFFAIRE NAZRA

# La Comred exige une commission d'enquête indépendante

*La convergence des mouvements pour la République et l'état de droit exige la mise en place d'un comité d'experts chargé d'enquêter sur l'affaire Nazra. La Comred met tout sur le dos du pouvoir l'accusant de faire le lit de la corruption pour avoir supprimé la commission nationale de lutte contre la corruption mise en place en 2011 sous le régime d'Ikilou Dhoinine. Une commission qui a brillé par son immobilisme et son incapacité à instruire ne serait-ce qu'un dossier en 5 ans d'existence.*

La Comred, une coalition des mouvements et personnalités politiques d'opposition au régime s'exprime pour la première fois sur l'affaire de l'escroquerie à la pyramide de Ponzi dont Nazra Said Hassan serait le cerveau présumé. Dans une déclaration rendue publique le mardi 18 avril 2023, la convergence des mouvements la République pour l'Etat de droit exige « la mise en place immédiate d'un comité d'experts indépendants, avec des compétences en matière financière, comptable, opé-

rationnelle et juridique, afin d'enquêter diligemment sur cette affaire. » Autre exigence, « c'est la nomination d'un juge compétent et indépendant pour permettre le regroupement des victimes, avec l'accompagnement d'avocats pour mener une action collective de défense de leurs droits ».

Dans cette déclaration aux allures d'une diatribe contre le régime, personne n'est épargné, pas même les institutions du pays. Pour la Comred, « ce scandale financier est la grosse magouille de trop pour le gouvernement (...) après la fameu-

se affaire de lingots d'or dont les acteurs proches du régime, ont complaisamment, bénéficié, par arrêté ministériel, d'une mise en liberté qui ne dit pas son nom.»

Autre grief contre le régime, c'est la suppression de la commission nationale de lutte contre la corruption, qui sera d'après le document à l'origine de la hausse du niveau de la corruption jusqu'au plus profond des institutions de l'Etat. « Le pays ainsi livré à lui-même, sans aucune politique de prévention ni de répression », a-t-on regretté.

La Comred pointe du doigt la défaillance du secteur bancaire et financier ainsi que la faillite du système judiciaire du pays qui seront, toujours selon la COMERED, à l'origine de la démoralisation des opérateurs économiques nationaux et la fuite des investisseurs étrangers. « Le régime d'Azali Assoumani ne peut pas continuer de chanter l'émergence du pays en 2030, en cultivant, d'une manière aussi flagrante, le mal-gouvernance et l'impunité », a-t-on conclu.

Maoulida Mbaé

## GUERRE AU SOUDAN :

## Moroni s'active pour secourir nos étudiants

*Le gouvernement comorien à travers la cellule de crise est à pied d'œuvre afin de porter secours aux étudiants comoriens au Soudan où plus de 200 étudiants sont en détresse à cause de la guerre.*

La situation au Soudan inquiète les autorités comoriennes. Joint par La Gazette des Comores, le coordinateur Saïd Omar Saïd Ali de la cellule de crise en charge du dossier explique que Moroni s'active en vue de trouver une solution afin de mettre en sécurité les compatriotes. Selon lui, après la mise en place de la cellule, cette dernière a commencé les recherches et analyse de la situation en se rapprochant de l'association. « On nous a informé que le nombre d'étudiants est de 229 dont 99 se trouvent actuellement à l'université Africaine de Khartoum, cette tranche est prise en charge par l'université. Cependant les combats se déroulent aux alentours de cette université », souligne-t-il.

Après échange téléphonique avec le responsable, les étudiants comoriens ont demandé aux autorités comoriennes de désigner un Etat ayant une représentation diplomatique au Soudan pour assurer leur sécurité, de réfléchir sur l'éventualité d'une évacuation vers le pays, de réfléchir sur la poursuite des études dans un autre Etat en cas d'enlèvement de la crise et d'apporter une aide d'urgence en nourriture.

Le gouvernement s'est activé mais la situation se complique avec l'interdiction de sortie et d'entrée pour le moment. « Nous allons maintenir le contact permanent avec les dirigeants de l'association des étudiants. Nous sommes en train de voir dans l'urgence comment déloger les étudiants se trouvant à l'Université Africaine de Khartoum pour les reloger dans une région plus sécurisée avec les autres compatriotes, dans les meilleurs délais. Nous sommes en train de jouer la carte de la relation avec les missions diplomatiques sur place comme le Sénégal ou un autre pays, pour



Soudan

savoir s'il y a une possibilité de les assister plus rapidement », rassure-t-il.

Cette guerre est une lutte de pouvoir entre les deux généraux les plus puissants du Soudan, le chef de

l'armée Abdel Fattah al-Burhane, qui dirige de facto le pays, et son numéro deux, le général Mohamed Hamdane Daglo, à la tête des forces de soutien rapide, une puissante force paramilitaire. Ce violent com-

bat a coûté la vie de plus de 200 civils et a fait 18000 blessés selon les médias internationaux.

Andjouza Abouheir

## SOCIÉTÉ

## Nazra placée en mandat de dépôt

*Gardée dans un endroit secret depuis son extradition de Madagascar, Nazra Saïd Hassani, cerveau présumé d'une vaste opération d'arnaque de type Ponzi est placée en détention à la maison d'arrêt de Moroni depuis mercredi dernier.*

Nazra. S. Hassani, cerveau présumé d'une vaste opération d'arnaque de type Ponzi est placée sous mandat de dépôt mercredi 19 avril dernier, dans l'après-midi à la maison d'arrêt de Moroni. Cette jeune femme enceinte de cinq mois va devoir vivre en milieu carcéral en attendant la date de son procès. Suspectée d'avoir arnaqué plusieurs clients pour plus de deux milliards de nos francs, elle a été gardée dans un endroit tenu secret depuis le 05 avril dernier.

Cette dernière avait essayé de prendre la poudre d'escampette avec sa famille le 02 avril en utilisant une fausse identité vers Antannaarivo où elle s'est fait cueillir à sa descente de l'avion après émission d'un mandat d'arrêt. C'est sa date de naissance qui aurait permis aux enquêteurs de l'identifier et de le renvoyer à Moroni.

Dès son arrivée au pays, plusieurs personnes ont été interpellées par la gendarmerie dont des cadres de Comores télécom et le receveur central de l'administration général des impôts. Le 15 avril dernier, au moins 8 personnes ont été placées sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Moroni. Selon le procureur de la République, ces individus sont inculpés pour faux et usage des faux documents administratifs, et complicité, corruption, escroquerie

financière, association de malfaiteurs, abus de fonction, atteinte aux biens publics, blanchiment, concussion, conflit d'intérêt, détournement des fonds publics, participation à un groupe criminel organisé, spéculation illicite et enrichissement illicite.

Rappelons que Nazra poursuivie pour faits d'abus de confiance, fait aussi objet d'une plainte pour faux et usage de faux déposée par la société Chinoise Huawei.

Andjouza Abouheir



Maison d'arrêt Moroni.

**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssef  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 Maoulida Mabé  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riward  
 A Bardraoui  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## AÉROPORTS DES COMORES

# La Directrice régionale de Mohéli recadre ses collègues protestataires

Mme Dhoianfa Ali Attoumane, Directrice régionale d'ADC (aéroports des Comores) Mohéli monte au créneau. Dans un entretien accordé aux médias, Dhoianfa tire à boulets rouges sur les agents de l'AMPSI qui s'attaquent au DG Mamoune sur les réseaux sociaux alors que, dit-elle, il existe des endroits appropriés pour réclamer leurs droits.

"Je suis venue ici aujourd'hui pour m'adresser à mes collègues agents des aéroports en particulier ceux de l'AMPSI au sujet du comportement actuel de certains parmi eux à l'égard du DG" annonce d'emblée la directrice régionale. Un comportement que déplore Mme Dhoianfa Attoumane.

« Les réseaux sociaux ne sont pas des lieux appropriés pour régler vos problèmes et encore moins par des propos acerbes envers le DG. Et le pire ce sont des accusations gratuites et eux, ils le savent car c'est un Directeur nommé il n'y a même pas une année et ce qu'ils réclament en réalité c'est une situation héritée de son prédécesseur » dit-elle, avant

de poursuivre : « je suggère à mes amis d'aller à l'endroit approprié pour réclamer leurs droits s'ils se sentent lésés, au lieu de d'opter pour les insultes sur les réseaux sociaux qui n'apporteront aucune solution, mais au contraire ça envenime la situation et surtout que l'éducation que nous avons reçue de nos parents ne va pas dans ce sens ».

Pour la directrice régionale ce sont des agents qui avaient une liberté totale, aujourd'hui le DG Maamoune les a stoppés car ce n'est pas de cette façon que fonctionne et eux ils ne sont pas d'accord. « Depuis que Mamoune est à la tête de cette institution nous n'avons jamais connu d'arriérés de salaire si ce n'est ce dernier mois alors que l'opération de paiement a déjà débuté pour certains. Et eux ils savent bien que nous sommes en basse saison, mais au lieu d'aller chercher des explications ils préfèrent les insultes parce qu'ils ont pris l'habitude. Et ils sont au courant des travaux que le DG a entrepris depuis qu'il est là » a-t-elle martelé.

Quant à la question de « mépris » et « déconsidération » décriés par



les agents de l'AMPSI imputés à celui qu'on appelle Poutine face à ses agents et ses supérieurs hiérarchiques, la Directrice balaie d'un revers de main toutes ces accusations qu'elle qualifie de mensongères. « Ce sont des agents habitués à l'anarchie hier, et aujourd'hui cela ne fonctionne pas et ils râlent » explique-t-elle, en s'appuyant sur la question des badges qui ne devraient être attribués qu'en cas de

nécessité car, selon elle, certains agents les utilisaient pour des fins personnelles ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Quant à Haidar Mikidadi un internaute « pour moi l'administration c'est le respect de textes. En d'autres termes, c'est l'application convenable de ce qui est prévu, notamment par les statuts, les règlements, le manuel de procédures et autres. Finalement je me pose cette

question : Maamoune s'appuie sur des textes en vigueur pour mettre en place toutes ces mesures ou bien c'est juste une gestion non adaptée qu'il essaie d'instaurer au sein de la société ? Parce que souvent on défend sans comprendre exactement l'enjeu réel » la réponse à cette question mérite d'être trouvée pour distinguer le vrai du faux.

Riwad



## Avis de publication

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, la France (Réunion), Madagascar, Maurice et les Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de développement durable.

Pour son projet de « développement des industries culturelles et créatives dans les pays membres de la COI et le Mozambique » financé par l'Agence Française de Développement, La Commission de l'océan Indien (COI) lance un appel pour le recrutement d'un **prestataire individuel spécialisé dans le domaine pour la production de podcasts** pour la valorisation du patrimoine culturel immatériel de l'océan Indien.

1. Les candidats éligibles et intéressés peuvent télécharger le DAO incluant les termes de références (TdR) complets en français correspondant au pays où ils souhaitent soumissionner sur le site internet de la COI [www.commissionoceanindien.org](http://www.commissionoceanindien.org) - Rubrique « Opportunités »

2. Toutes demandes d'informations complémentaires doivent être envoyées par courriel à l'adresse suivante : [culture@coi-ioc.org](mailto:culture@coi-ioc.org); [innocent.miada@coi-ioc.org](mailto:innocent.miada@coi-ioc.org); [pascal.rakoto@coi-ioc.org](mailto:pascal.rakoto@coi-ioc.org) au plus tard le 28 avril 2023 à 16h00.

3. Les dossiers de candidature doivent être envoyés **au plus tard le mercredi 10 mai 2023 à 16h00, heure de Maurice (GMT+4)** aux adresses suivantes : [innocent.miada@coi-ioc.org](mailto:innocent.miada@coi-ioc.org); [pascal.rakoto@coi-ioc.org](mailto:pascal.rakoto@coi-ioc.org); [culture@coi-ioc.org](mailto:culture@coi-ioc.org)

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de référence en envoyant une demande à l'adresse mail suivante: [yousratm@worldbankgroup.org](mailto:yousratm@worldbankgroup.org)

Cc : [sahmed43@worldbank.org](mailto:sahmed43@worldbank.org)

Date de publication: 12 avril 2023

Date limite de dépôt des candidatures: 21 avril 2023 à 12h30 heure locale de Moroni

### •CONTEXTE

Le Groupe de la Banque mondiale est une organisation internationale dont le siège principal est à Washington DC, aux Etats-Unis, et qui fournit une aide au développement à plus de 180 pays dans le monde. Le travail de la Banque mondiale dans le monde entier ainsi qu'aux Comores implique une liaison avec des organisations gouvernementales et internationales et des personnalités de premier plan.

Le Bureau Pays de la Banque Mondiale aux Comores a besoin d'un entrepreneur pour fournir et installer un groupe électrogène secondaire de secours pour les locaux de Moroni de la Banque.

En cas de panne de l'alimentation principale, le groupe électrogène de secours primaire (existant) prendra le relais. En cas de panne du groupe électrogène de secours primaire, le groupe électrogène de secours secondaire prendra le relais.

### 1. Description du contrat

- Fourniture et installation d'un groupe électrogène secondaire de secours pour les locaux du Bureau Pays de la Banque mondiale à Moroni.
- Le contractant doit fournir toute la main-d'œuvre, l'expertise technique, la supervision, le transport, l'équipement et les outils nécessaires, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un sous-traitant, pour fournir les services requis dans le cadre d'un prix fixe ferme.

### 1. Constitution du dossier

Les dossiers seront déposés au Bureau de la Banque Mondiale aux Comores.

Adresse : Complexe des Nations Unies  
Hamramba  
Moroni, Comores  
Boîte postale 648

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour l'offre pourraient être vérifiés ultérieurement .

## SOCIÉTÉ

# Le personnel de Comores Télécom sous pression du directeur général

Le personnel de la société nationale des télécommunications Comores Télécom se sent harcelé moralement par le directeur général Saïd Ali Saïd Chayhane. Il leur a ordonné de ramener à la société trois abonnés de son « Triple Play » et s'ils n'ont pas atteint leurs objectifs d'ici le 15 mai prochain, ils se verront appliqués l'ancienne valeur indiciaire de 125 et l'ancienne indemnité de transport de 12 000 kmf.



C'est dans une note de mise en application datée du 14 avril 2023, que le patron de Comores Télécom Saïd Ali Saïd Chayhane veut faire passer au forceps une stratégie commerciale pénible pour son personnel. Il leur a ordonné de ramener à la société trois abonnés de son « Triple Play » dans le cas contraire les agents qui n'auront pas atteint leurs objectifs d'ici le 15 mai prochain se verront appliqués l'ancienne valeur indiciaire de 125 et l'ancienne indemnité de transport de 12 000 kmf. « En tenant compte du

caractère exceptionnel du salaire du mois d'avril qui coïncide avec la célébration de l'Aïd El fitr, en tenant compte également du nombre croissant des demandes d'installations du FTTH déposées tardivement par les agents de Comores Télécom, l'application de la décision no2023-59 CT/DG/NMC portant fixation

des objectifs des clients FTTH en date du 14 février 2023 est reportée au versement du salaire du mois de mai et suivant, selon les conditions ci-après : les agents qui n'auront pas atteint leurs objectifs d'ici le 15 mai 2023 se verront appliqués l'ancienne valeur indiciaire de 125 et l'ancienne indemnité de transport de

12 000 kmf. Passé ce délai aucune concession n'est envisageable », lit-on sur la note de service.

Au niveau de la société, les agents n'arrivent pas à croire que leur directeur ait pris une telle décision. « C'est dingue cette histoire. Tu ne peux pas demander à quelqu'un de venir s'abonner s'il ne veut pas. Sans oublier

que c'est notre société, nous aimerions que tout le monde vienne s'abonner. Mais, on ne peut pas les forcer. Et notre directeur général nous harcèle moralement avec cette décision. J'ai demandé à des amis même à la famille, sauf qu'ils ne sont pas intéressés », avance un agent de Comores Télécom. Et d'ajouter : « C'est un abus de pouvoir, un bon manger ne harcèle pas ses subordonnés. Au contraire il doit trouver une solution en tant que directeur avec le service de marketing ». Choqué par la situation, ce dernier laisse entendre qu'il sera peut-être parmi ceux qui subiront cette mesure. Car il n'a obtenu aucun abonné pour le moment.

Nassuf Ben Amad

## Sagesse comorienne

Yahala nayi tsolala pvayi  
Qui fait mal  
(son lit) couche mal  
**Comme on fait son lit,  
on se couche**

unicef pour chaque enfant

### AVIS D'APPEL D'OFFRE

#### N° LRFP-2023-9182267– DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION D'ABRIS DE LA CENTRALE D'OXYGENE DE SAMBAKOUNI GRANDE COMORE

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) aux COMORES invite, par la présente, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs propositions techniques et financières, pour dossier d'appel d'offres pour la construction d'abris de la Centrale d'Oxygene de Sambakouni, Grande Comore selon les termes de référence en annexe, sous pli fermé.

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert à toutes les Entreprises ayant un agrément pour l'exercice du service de Construction.

#### IMPORTANT - INFORMATION ESSENTIELLE

(L'offre ne sera considérée que si le numéro de l'appel d'offres figure sur l'enveloppe réponse ou dans le mail de soumission). Dans toute correspondance rappeler la référence:

#### N° LRFP-2023-9182267– DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION D'ABRIS DE LA CENTRALE D'OXYGENE DE SAMBAKOUNI GRANDE COMORE

Les offres, sous pli cacheté, devront être déposées à la Réception du Bureau de l'UNICEF à Moroni / COMORES à l'adresse ci-dessous indiquée au plus tard le **08/05/2023 à 13h00**.

**Dossier physique** : UNICEFMoroni, Unité des Approvisionnements et de la Logistique Maison des Nations Unies, BP 497 Moroni, Comores.

Le dépôt de dossier physique se fera contre un accusé de réception.

**Dossier électronique** : par email aux adresses : akassimdjibaba@unicef.org; syorangar@unicef.org et copie à bpinah@unicef.org

Le dossier soumis par courrier électronique doit contenir un fichier avec l'offre technique (Mail 1) et un fichier séparé avec l'offre financière (Mail 2). Le fichier de l'offre financière doit être sécurisé avec un mot de passe. Le soumissionnaire ne dévoilera ce mot de passe que sur demande formelle d'un agent autorisé de l'Unité Supply de l'UNICEF.

L'ouverture des offres ne sera pas publique.

Toute demande d'information ou de clarification relative à ce dossier d'appel d'offres peut être envoyée aux adresses suivantes : [akassimdjibaba@unicef.org](mailto:akassimdjibaba@unicef.org); [syorangar@unicef.org](mailto:syorangar@unicef.org) et copie à [bpinah@unicef.org](mailto:bpinah@unicef.org)

Le dossier de Soumission devra comprendre les documents suivants :

- L'offre technique
- L'offre financière

Nouria ABBAS

OIC, Operations Manage

## CHRONIQUE RAMADAN

## La Zakat Al-fitr est fixé à 2.5kg soit 1.250 francs comoriens



*Aux Comores, la zakat al-fitr est fixée par les autorités compétentes, à 2.5kg soit une valeur de 1.250 francs comoriens. C'est ce qu'on peut lire dans les deux communiqués, signés les 10 et 13 avril 2023, respectivement par Dar Al Zakat et Dar Al Ifta. Selon Dr Saïd Abdallah, directeur de cabinet du Muftorat cette valeur est exclusivement calculée sur le riz populaire (Onicor) mais elle peut varier en fonction des personnes qui consomment le riz de luxe*

*ainsi que l'endroit où le comorien se trouve.*

**L**e mois de Ramadan touche à sa fin. Et parmi les règles que tout musulman doit respecter vers la fin du Ramadan, figure l'obligation de la Zakat Al-fitr. Les savants musulmans définissent la zakat al-fitr comme une quantité de nourriture distribuée par ceux qui ont les moyens aux nécessiteux. « La zakat est prescrite à toute personne possédant plus de sa ration alimentaire régulière la

nuit et le jour de la fête. Elle donnera cette zakat en son nom et au nom de toutes les autres personnes qui sont sous sa responsabilité », tient à rappeler Dr Saïd Abdallah, directeur de cabinet du Dar Iftaa. Ce dernier lors d'un entretien avec La Gazette, ajoute qu'il y a trois moments pour la distribution de la Zakat comme durant le mois sacré mais le meilleur moment est le soir de la veille de l'aïd, après le coucher du soleil, jusque dans la matinée, avant la prière de l'Aïd.

La tradition islamique dit qu'on donne une nourriture. Ici, Aux Comores, c'est le riz puisqu'il est la nourriture fortement consommée. Toutefois, il y a la possibilité de donner de l'argent à la place du riz. « Si vous donnez du riz, il faut donner ce qu'on l'on consomme régulièrement », recommande-t-il. Toutefois, à en croire le directeur de cabinet, et selon certains avis d'érudits éminents, on peut donner de l'argent. Pour l'argent, « on donne la valeur de la zakat al-fitr fixée à 1.250 kmf », peut-on lire dans les deux communiqués

Dr Ahmed Mohamed Toiwilou, enseignant chercheur à la faculté Imam Chafiou, explique qu'il n'est pas recommandé de faire un prêt pour s'acquitter de cette obligation. « Le texte est clair, il parle de celui qui a les moyens. Et si on n'a pas les moyens de rembourser le prêt après ? », se demande-t-il. Toutefois ceux qui travaillent, comme les agents de l'Etat ou d'autres dont les salaires peuvent ne pas être versés à temps, ils peuvent faire un prêt pour s'acquitter de la zakat en attendant le paiement de leur salaire.

La zakat al-fitr n'est pas prescrite au bébé venu au monde le dernier jour du mois de ramadan, par contre cela doit être donné pour celui qui est né après le coucher du soleil, dans la soirée de l'apparition du croissant lunaire. « Ses parents ont l'obligation de verser sa part de la zakat el-fitr », précise-t-on. La personne décédée avant la prière du maghrib du dernier jour de ramadan n'est pas non plus concernée.

**Ibnou M. Abdou**

## Numéros utiles

<b>Police</b>	Moroni: 764 46 64 Fomboni: 772 01 37 Mutsamudu: 771 02 00
<b>Gendarmerie</b>	Moroni: 764 49 92 Fomboni: 772 01 37 Mutsamudu: 771 02 00
<b>Immigration</b>	Ngazidja: 773 42 86 Anjouan: 771 01 73 Moheli: 772 01 37
<b>Aéroport</b>	Hahaya: 773 15 95 Ouani: 771 07 31 Moheli: 772 03 71
<b>Port maritime</b>	Moroni: 773 00 08 Moheli 772 02 57 Anjouan: 771 01 43
<b>Hopitaux</b>	Moroni: 773 25 04 Fomboni: 772 03 73 Mutsamudu: 771 00 34
<b>Banques</b>	BIC: 773 02 43 Eximbank: 773 94 01 Banque centrale: 773 10 02 SNPSF: 773 43 43 Meck: 773 36 40
<b>MAMWE</b>	Moroni: 773 48 00 Mutsamudu: 771 02 09 Fomboni: 772 05 18



**Banque pour l'Industrie et le Commerce (BIC Comores)**  
Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
au capital social d'un milliard (1.000.000.000) de Francs Comoriens  
Siège social : Moroni place de France RCCM n°176-B-81

## APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT BIC-COMORES

**Définition :** Un Administrateur indépendant est un membre du Conseil d'Administration n'entretenant aucune relation de quelque nature que ce soit avec la BIC Comores.

**Nature de la relation :** Mandat social révocable.

### Missions :

- Agir en toute circonstance dans l'intérêt de l'Etablissement ;
- Contribuer à la collégialité et à l'efficacité des travaux du Conseil d'Administration ;
- Veiller, avec les autres Administrateurs, à ce que les missions d'orientation stratégique et de contrôle du Conseil d'Administration soient accomplies avec efficacité ;
- Veiller, avec les autres Administrateurs, à la solidité financière de l'Etablissement et sa conformité aux dispositions légales et réglementaires ;
- Consacrer à ses fonctions le temps et l'attention nécessaires et participer activement aux débats.

### Compétences requises et interdictions

- Disposer de connaissances avérées dans l'un ou plusieurs des domaines suivants : l'analyse financière, les marchés de capitaux, les questions de stabilité financière, l'information financière, les technologies de l'infor-

- mation, la planification stratégique, les opérations de crédit, la gestion des risques, le contrôle interne, le juridique, les politiques de rémunération, la gouvernance d'entreprise, ou tout autre domaine de compétence jugé compatible avec l'activité de la BICC ;
- Disposer de bonnes connaissances de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique ;
- Disposer d'une connaissance avérée de la réglementation bancaire en vigueur aux Comores ;
- Disposer d'une compréhension raisonnablement bonne de l'économie des marchés à l'échelle locale et régionale ;
- Avoir un comportement éthique, en matière notamment de conflit d'intérêts et disposer d'une bonne réputation ;
- Ne pas être frappé par une ou plusieurs interdictions prévues à l'article 22 de la Loi 13-003/AU portant réglementation des activités des institutions financières ;
- Ne pas être salarié ou mandataire de la Banque ou du Groupe AFG ;
- Ne pas être un ancien salarié ou retraité ayant occupé un poste de responsabilité dans la Banque ;
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la BICC détient un mandat d'Administrateur ;
- Ne pas avoir de lien de parenté au premier et au

second degré avec un mandataire social de la Banque ;  
- Ne pas avoir été commissaire aux comptes de l'Etablissement au cours des cinq dernières années.

### Qualification et expérience requises

- Bac +4/5 dans l'un des domaines de compétence précité ;
- Disposer d'une expérience professionnelle de huit (8) ans au moins dans l'un des domaines de compétence précité.

Toutes personnes intéressées doivent déposer leurs CV et lettre de motivation dans une enveloppe scellée, portant la mention « **ADMINISTRATEUR INDEPENDANT BIC-COMORES** » et adressée au secrétariat de la Direction Générale de la BIC-COMORES sis à Moroni, Place de France **avant le Vendredi 28 avril 2023 à 12 heures**. Le courrier peut également être adressé par voie électronique à l'adresse suivante : [bic@biccomores.net](mailto:bic@biccomores.net).

**Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.**

**Seuls les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s pour des entretiens.**